



Recommandations de dépistage de chlamydia et gonorrhée pendant la grossesse au Canada, 2023



Une mise à jour du Comité consultatif national sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang (CCN-ITSS)

Dépistez toutes les femmes enceintes/personnes enceintes (FEPE) asymptomatiques pour des infections à *Chlamydia trachomatis* (CT) et à *Neisseria gonorrhoeae* (NG)

LE DÉPISTAGE PENDANT LA GROSSESSE

Au cours du premier trimestre ou lors de la première visite prénatale ET à nouveau au cours du troisième trimestre*

* Recommandation conditionnelle; preuve de faible certitude

LE DÉPISTAGE AU MOMENT DU TRAVAIL

Dans l'une ou l'autre des situations suivantes* :

- **Aucun dépistage prénatal n'a eu lieu (aucun résultat valide disponible au moment du travail)**
- **Le dépistage au cours du troisième trimestre n'a pas eu lieu**
- **Un résultat positif a été obtenu pour CT ou NG pendant la grossesse sans un suivi approprié, y compris un traitement et un test de contrôle**

* Recommandation conditionnelle; preuve de faible certitude

Les cas de CT et de NG sont en augmentation

Entre 2010 et 2019, les taux de cas déclarés d'infection à la **chlamydia** ont **augmenté**

33 %

Entre 2010 et 2019, les taux de cas déclarés d'infection à la **gonorrhée** ont **augmenté**

182 %

La CT et la NG non traitées pendant la grossesse peuvent avoir des conséquences négatives sur la grossesse (ex., accouchement prématuré) et provoquer des maladies graves chez les nouveau-nés (ex., ophtalmie néonatale, pneumonie néonatale)

Le dépistage systématique permet d'identifier la CT et la NG afin de protéger la santé des FEPE et de leurs nouveau-nés

Pour obtenir plus d'information, consultez les guides sur les ITSS de l'ASPC à l'intention des professionnels de la santé

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes.html>

SOURCE

Comité consultatif national sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang (CCN-ITSS). Recommandations relatives au dépistage de *Chlamydia trachomatis* et *Neisseria gonorrhoeae* pendant la grossesse, 2023 [citée le 30 août 2023]. Disponible : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-infectieuses/sante-sexuelle-infections-transmissibles-sexuellement/lignes-directrices-canadiennes/comite-consultatif-national-itss/declarations/recommandations-relatives-depistage-chlamydia-trachomatis-neisseria-gonorrhoeae-pendant-grossesse.html>

